

CONSEIL MUNICIPAL du 02 mars 2015 // COMPTE-RENDU SOMMAIRE //

Le Conseil Municipal de TORCY s'est régulièrement réuni le lundi 02 mars 2015 à 18 h 30 à la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Roland FUCHET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur FUCHET Roland
Madame MUNOZ Marie-Thérèse
Monsieur LANDRE Christian
Madame LECOEUR Sylvie
Monsieur PIGEAU Philippe
Madame BRANDOLESE Véronique
Monsieur LEBEAU René
Madame REGNIAUD Françoise
Monsieur MICHELOT Bernard
Madame LATTARD Monique
Monsieur VA Jean
Monsieur LAMALLE Christian
Monsieur FRENICHE Rafaël
Madame SARANDAO Gilda
Monsieur DJEDDOU Rabah
Monsieur MOURON Pierre
Monsieur JOUANNE Dominique
Madame BOUCHARD Colette

POUVOIRS :

Madame DESVIGNES Josette à Monsieur LEBEAU René
Madame MARKOWSKI Dominique à Madame LATTARD Monique
Monsieur TAIEB BOUHANI Ali à Monsieur PIGEAU Philippe
Madame CANTIER Nadège à Madame BRANDOLESE Véronique

ABSENTES :

DEMAIZIERE Anne Noëlle

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame LATTARD Monique

En préalable à l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire indique que la réunion de ce Conseil Municipal est particulière avec l'examen des comptes de la gestion 2014.

Puis, il soumet à l'assemblée délibérante trois questions supplémentaires, dont il sollicite l'inscription en questions diverses :

Renouvellement d'une convention adulte-relais avec l'Etat – Autorisation de signature
Concours divers 2015 et subvention aux œuvres sociales du personnel
Demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Régional de Bourgogne pour aider
l'action culturelle de la Ville.

A l'unanimité, il est accepté de les examiner ainsi au cours de la séance.

Les comptes-rendus des séances du 15 décembre 2014 et du 19 janvier 2015 sont approuvés à l'unanimité, Mme Colette BOUCHARD ne participant pas au vote du premier puisqu'elle n'était pas encore installée au sein de l'assemblée.

Monsieur le Maire **REND COMPTE** des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations. Elles sont les suivantes :

- 1° - Maison d'habitation de « La Brosse Rameau » - Désignation d'un huissier de justice pour le recouvrement de loyers demeurés impayés
- 2° - Revitalisation du vieux bourg – Engagement d'une étude de faisabilité technique et financière en vue de l'aménagement de l'ancienne mairie – école en micro-crèche (avec logement de fonction)
- 3° - Bulletin annuel d'informations municipales 2015 – Choix des prestataires associés à sa réalisation

Ensuite, après examen des rapports correspondants et débats, le Conseil Municipal :

APPROUVE, à l'unanimité, la nouvelle convention entre la Ville de Torcy et la Préfecture de Saône-et-Loire de définition de conditions et modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement des demandes de logement locatif social dans le département et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire.

RETIENT, à l'unanimité, de lancer à titre individuel la consultation nécessaire pour la fourniture en électricité des bâtiments communaux dont l'alimentation réclame une puissance énergétique supérieure à 36 KVA et DIT qu'en fonction des montants des abonnements et des consommations en jeu, cette consultation s'effectuera sous la forme d'une procédure adaptée, en vue de la passation d'un marché d'une durée de 2 ans.

APPROUVE, à l'unanimité, l'engagement de la procédure de désignation de la maîtrise d'œuvre pour la viabilisation du lotissement communal « Domaine des Bourbons » et **IMPUTE** les dépenses qui en résulteront en section de fonctionnement du budget annexe « Développement résidentiel du bourg-Domaine des Bourbons ».

M. Dominique JOUANNE, Conseiller municipal de la liste « Torcy ensemble et autrement », interroge Monsieur le Maire sur la compatibilité du développement du lotissement projeté par la municipalité et la prochaine mise en service du circuit automobile de M. Christophe VAISON, créé à proximité, Route Centre à Centre. Il demande même si le lotissement ne va pas être abandonné.

Monsieur le Maire répond :

- que c'est une vraie question
- qu'il n'appartient pas à la collectivité de gérer les affaires des autres
- qu'il veillera à faire vérifier la conformité de la piste lorsqu'elle sera achevée

Il souligne que les actions de la ville sont parfaitement transparentes. Elle est partenaire de M. VAISON puisqu'elle a accepté de prendre en charge l'extension d'un réseau

d'alimentation électrique, à titre de soutien apporté aux opérations de fort développement économique.

Les heures de fonctionnement de la piste sont calibrées en fonction de la réglementation en vigueur et qu'il sera donc permis d'être exigeant sur le respect des conditions d'exploitation.

Il ajoute que M. VAISON a obtenu une subvention régionale d'importance pour la rénovation des murs et du site du restaurant La Rotonde, qu'il souhaite ouvrir en avril.

M. Dominique JOUANNE évoque par ailleurs s'il n'est pas souhaitable que le camping ré-ouvre. Monsieur le Maire indique que cette option n'est pour l'instant pas d'actualité, rappelant les principales raisons qui ont conduit à sa fermeture.

ACCEPTÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention péri-éducative d'un montant de 277,50 € à l'association Zone Lutte Torcy et MANDATE Monsieur le Maire pour faire opérer son mandatement sans délai au bénéfice de l'association.

DECLARE, à l'unanimité, que le compte de gestion du Budget Principal dressé pour l'exercice 2014 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DECLARE, à l'unanimité, que le compte de gestion du Budget Annexe « Développement résidentiel du bourg – Domaine des Bourbons » dressé pour l'exercice 2014 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DECIDE, à l'unanimité :

- de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du Compte Administratif 2014 du Budget Principal,
- de constater pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement (dépenses : 54 411,03 € ; recettes : 112 842,52 €),
- d'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2014.

DECIDE, à l'unanimité :

- de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du Compte Administratif 2014 du Budget Annexe « Développement résidentiel du bourg – Domaine des Bourbons »,
- de constater pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement (dépenses : 0,00 € ; recettes : 0,00 €),
- d'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2014.

La gestion 2014 donne les résultats suivants :

Budget principal

Fonctionnement

a) Résultat reporté :	+ 704.947,96 €
b) Résultat de l'exercice 2014 :	+ 184.881,53 €
c) Situation nette au 31/12/2014 :	+ 889.829,48 €

Investissement

a) Résultat reporté :	+ 1.523.021,91 €
b) Résultat de l'exercice 2014 :	- 1.150.522,23 €
c) Situation nette au 31/12/2014 :	+ 372.499,68 €
d) Solde des restes à réaliser 2014 :	+ 58.431,49 €
e) Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser :	+ 430.931,17 €

Budget annexe « Développement résidentiel du bourg-Domaine des Bourbons »

Fonctionnement

a) Résultat reporté :	0,00 €
b) Résultat de l'exercice 2014 :	- 17.813,00 €
c) Situation nette au 31/12/2014 :	- 17.813,00 €

Investissement

a) Résultat reporté :	- 17.813,00 €
b) Résultat de l'exercice 2014 :	+ 17.006,00 €
c) Situation nette au 31/12/2014 :	- 807,00 €
d) Solde des restes à réaliser 2014 :	0,00 €
e) Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser :	- 807,00 €

PREND ACTE, à l'unanimité, de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la ville pour l'exercice 2015.

M. Christian LANDRE, Adjoint aux affaires culturelles, souhaite savoir ce que signifie la mise en place d'un pôle mutualisé ressources humaines/comptabilité. Monsieur le Maire répond que le contexte financier contraint qui s'annonce oblige à ce que les services de la ville et du CCAS se rapprochent notamment pour ce qui a trait aux ressources humaines, à la comptabilité, et à la commande publique. Ils utilisent le même logiciel comptable et le dispositif de dématérialisation dernièrement installé est identique.

APPROUVE, à l'unanimité, le renouvellement d'une convention adulte-relais avec l'Etat d'une durée de trois ans, ainsi que la reconduction du contrat de travail à durée déterminée qui y est associé, à compter du 18 mars 2015, l'adulte-relais assurant des fonctions d'animation et de médiation au Point Info Familles (PIF) de la ville ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'Etat et l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances) en les termes exposés, et le contrat de travail qui en découle ;

IMPUTE l'aide à recevoir en section de fonctionnement au Budget Principal à l'article 6419 – Remboursement sur rémunération du personnel.

DECIDE, à l'unanimité, d'inscrire et de liquider au budget principal 2015 :

au titre des concours divers, article 6281 de la section de fonctionnement, les montants de cotisations et d'adhésions ainsi qu'ils suivent :

• Vêto Pour Tous 71 – VPT 71	90,00 €
• Association des Maires de Saône et Loire	893,26 €
• GIP e-bourgogne	4 463,00 €
• Fonds de Solidarité Logement – Conseil Général de Saône et Loire	1 109,15 €

au titre de subvention, article 6574 de la section de fonctionnement, un montant de 15 025,70 € au profit du Comité des Œuvres Sociales de la Communauté Urbaine Creusot – Montceau.

SOLLICITE, à l'unanimité, les subventions possibles de l'Etat – DRAC de Bourgogne et du Conseil Régional de Bourgogne pour aider l'action culturelle de la Ville,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire souhaite une présence active des membres de l'assemblée municipale pour le déroulement du scrutin des élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Mme Colette BOUCHARD, Conseillère municipale de la liste « Torcy ensemble et autrement » interroge sur les mesures prises par les services techniques pour lutter contre les chenilles processionnaires qui envahissent les résineux. Un inventaire est à réaliser sur le domaine public : Commune, CUCM, OPAC71, ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.

Fait à TORCY, le 1er avril 2015

LE SECRETAIRE,

LE MAIRE,



The image shows the official seal of the Mayor of Torcy, which is a circular emblem containing a coat of arms and the text 'MAIRE DE TORCY' and '(71210)'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.